

**Zeitschrift:** Arbido  
**Herausgeber:** Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz  
**Band:** 17 (2002)  
**Heft:** 11-12

**Artikel:** Ne plus comparer des pommes avec des poires! : Pour une harmonisation des relevés statistiques en matière d'archives  
**Autor:** Grange, Didier  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-768785>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

len Entwicklungszusammenarbeit engagiert ist, wurde in diesem Zusammenhang auch auf die Bedeutung guter Schriftgutverwaltung für Demokratisierungsprozesse hingewiesen. Durch die Vollständigkeit, Transparenz und Authentizität von Schriftgut werden die Voraussetzungen geschaffen, um die Aktivitäten von Politik und Verwaltung überprüfen zu können und Korruption zu erschweren<sup>5</sup>. Die internationale Normungsarbeit im Bereich der Schriftgutverwaltung stellt somit auch einen Beitrag

<sup>5</sup> Noch auf der Grundlage des ISO/DIS 15489 hat der IRMT daher ein Handbuch über Grundsätze und Verfahren bei der Verwaltung von Schriftgut über Finanztransaktionen veröffentlicht: Kimberly Barata, Piers Cain, Dawn Routledge: Principles and Practices in Managing Financial Records. A Reference Model and Assessment Tool, IRMT, London March 2001.

für die weltweite Entwicklungszusammenarbeit und die Förderung von Demokratisierungsprozessen dar.

#### **Ausblick auf die künftige Normungsarbeit im ISO/TC 46/SC 11**

Die Normungsarbeit von SC 11 ist mit der Veröffentlichung von ISO 15489-1 und ISO/TR 15489-2 noch nicht abgeschlossen. Spätestens nach einer Periode von fünf Jahren, d. h. voraussichtlich 2006, werden die Norm und der Fachbericht einer Überprüfung unterzogen. Aufgrund der praktischen Erfahrungen können dann gegebenenfalls Änderungen vorgenommen werden. Derzeit werden von SC 11 eine Reihe weiterer neuer Normungsvorhaben (Work Items) in Form von Fachberichten (Technical Reports) oder Normen diskutiert.

Als Resümee bleibt festzustellen, dass die DIN ISO 15489-1 von unmittelbarer Relevanz für alle Behörden und Unternehmen ist, da die Schriftgutverwaltung als integraler Bestandteil der Geschäftsprozesse und der Kernaufgaben definiert wird. Die Schriftgutverwaltung wird damit aus ihrem bereichsspezifischen Nischendasein herausgehoben und in die Welt gesetzt: Archive, Schriftgutverwaltungen und Büroorganisationen bilden somit keine isolierten Inseln, sondern Teile eines globalen Netzwerkes. ■

#### **contact:**

E-Mail: [m.wettengel@ulm.de](mailto:m.wettengel@ulm.de)

## Harmonisation des relevés statistiques

# Ne plus comparer des pommes avec des poires!

## Pour une harmonisation des relevés statistiques en matière d'archives

■ **Didier Grange**  
Archiviste de la  
Ville de Genève

**L**es normes sont à la mode ces dernières années, y compris dans le domaine archivistique. D'ISAD-G à ISAAR (CPF) en passant par la nouvelle norme ISO 15489 relative au *records management*, notre profession est également touchée par ce phénomène.

Et pourtant des pans entiers de notre pratique échappent encore à ce mouvement. C'est le cas en particulier de tout ce qui a trait aux relevés statistiques qu'effectuent les institutions archivistiques<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nos collègues des bibliothèques sont en avance dans ce domaine sur nous. Cf. par exemple: Wilfried Lochbühler, «Zur neuen Bibliotheksstatistik der Schweiz», *Arbido*, 2002/3, pp.18–20.

Il est d'usage depuis longtemps dans nos services de fournir des données chiffrées relatives à nos activités et aux résultats obtenus en cours d'année. Ces relevés, systématiques ou ponctuels, sont assez divers. Ils concernent par exemple les consultants, la consultation des documents, les prestations assurées (recherches, reproduction des documents, etc.), voire le métrage des documents pris en charge ou détruits.

Or les statistiques ne constituent pas qu'une simple suite de résultats chiffrés; elles nous permettent de mieux appréhender des réalités qui nous échappent parfois. Elles nous obligent à prendre un peu de recul et à mettre en place des réponses appropriées. En fait, elles préparent l'action ou la réaction.

#### **Un domaine tout trouvé**

À l'occasion de la rédaction de mon rapport annuel, dans lequel je reprends les décomptes des différents relevés statistiques que nous tenons au cours de l'année, je me suis souvent interrogé quant au bien-fondé

de cette opération. À quoi servent ces données? Comment sont-elles interprétées en dehors de notre petit cercle d'initiés? Pour les personnes qui lisent le rapport annuel, que ce soient des élus ou des citoyens, ces données n'ont certainement pas une grande signification. Qu'il y ait eu 300 consultants ou 600, 400 consultations ou 1000, 500 documents consultés ou 3000 par exemple, ne signifie pas grand-chose à leurs yeux.

Si tous les professionnels s'accordent sur le fait que nous devons connaître notre public (notre «clientèle»), que l'on doit comprendre ses pratiques, ses attentes et sa satisfaction – pour ne prendre que quelques exemples souvent cités –, qu'en est-il des moyens réels de comparer les résultats et de déterminer quelles sont les caractéristiques de notre institution, de notre clientèle ou de l'utilisation de nos fonds par rapport à d'autres institutions, plus ou moins proches?

Dans ce domaine, la communauté archivistique est muette. Elle devrait faire un effort tout particulier et harmoniser sa pra-

tique de façon à ce que l'on puisse enfin tenter des comparaisons à l'échelle régionale, nationale, voire internationale.

Loin de moi l'idée de sacraliser la performance à tout crin (risque qui existe toujours) à travers des résultats qui permettraient de créer une sorte de classement des institutions les plus sollicitées! Ou de développer une «sur-administration» avide de chiffres et de graphiques pas toujours utiles. Ou de couler toutes les institutions dans le même moule en cherchant à gommer les traditions et les particularités. Mais il serait toutefois souhaitable que nous puissions enfin mieux mesurer certains phénomènes et les comparer.

### De quelques exemples

Prenons la question du nombre de consultations effectuées dans nos salles. Ce sujet, régulièrement abordé lors des conversations entre collègues, débouche parfois sur des données résultant de pratiques pour le moins contrastées... Par exemple, il y a ceux qui décomptent les consultations par journées et ceux qui les décomptent par demi-journées. En ce qui concerne les profils des consultants, chaque institution crée un formulaire de saisie différent... Ce n'est là que la pointe de l'iceberg bien sûr; nous pourrions multiplier aisément ces exemples...

Au niveau international, disposons-nous des informations nécessaires pour:

- Définir s'il existe un pays dans lequel la consultation est particulièrement importante par rapport au nombre d'habitants?
- Connaître le pays dans lequel la proportion de retraités fréquentant les archives est la plus importante? Et d'expliquer les causes de ces résultats?
- Définir la place qu'occupent les généalogistes dans notre clientèle? D'expliquer pourquoi leur proportion est différente d'un pays à l'autre et comment elle a évolué ces dernières décennies?
- Mesurer de façon adéquate la fréquentation des sites web relatifs aux archives et de comparer ces résultats?
- Mesurer la satisfaction de notre clientèle? Existe-t-il une catégorie de clients plus exigeants que d'autres? Est-ce partout la même? Quel est l'élément négatif le plus souvent relevé dans leurs critiques? Quelle est la recommandation la plus souvent formulée?

Ce n'est là qu'un échantillon de questions auxquelles j'aimerais avoir une réponse, non seulement par simple curiosité mais également par intérêt professionnel.

### Dans la même veine...

Comme beaucoup de professionnels, je reçois les rapports annuels d'un certain nombre d'institutions suisses et étrangères. Leur lecture me permet non seulement de prendre connaissance des projets et réalisations de nos confrères mais constitue également un excellent révélateur de nos pratiques professionnelles.

A titre d'exercice, je me suis penché sur la partie qui concerne les usagers et les statistiques. Aucune systématique n'existe. Toutefois quatre sujets sont généralement abordés dans les rapports annuels, soit:

- a) le profil des consultants<sup>2</sup>;
- b) le nombre de consultations et de consultants<sup>3</sup>;
- c) les prestations fournies par l'institution<sup>4</sup>;
- d) le nombre de documents (articles) consultés.

Certes, ces quatre éléments ne couvrent de loin pas tout ce qui pourrait faire l'objet de mesures dans les activités d'une institution archivistique, même en liaison avec ses usagers et ses prestations. Toutefois, ils offrent des résultats intéressants.

Sur la base de la consultation des rapports annuels que j'avais à disposition, j'ai constaté que même ces quatre rubriques, pourtant «classiques», ne sont pas toujours renseignées. Ainsi certaines institutions ne donnent que des chiffres pour le nombre de consultants et de consultations ainsi que le nombre d'articles consultés; le profil de leurs usagers n'apparaît jamais. D'autres ne se préoccupent pas du nombre d'articles demandés au cours de l'année, ou du nombre de sollicitations écrites et téléphoniques. En réalité, chacun y va de son couplet.

Cette diversité fait que nous sommes souvent dans l'incapacité de comparer les résultats d'une institution à l'autre.

### Que nous dit la littérature?

Il n'existe pas à ma connaissance d'ouvrage spécifiquement consacré à ce domai-

<sup>2</sup> L'institution cherche à recueillir des informations sur les consultants qui fréquentent nos salles de consultation: d'où viennent-ils, quelle est leur formation, leur motivation, dans quels buts consultent-ils, que consultent-ils? etc.

<sup>3</sup> L'institution s'intéresse non pas au profil des consultants mais à leur quantité. Combien de consultations ont été effectuées pendant l'année, par combien de personnes différentes.

<sup>4</sup> Le but dans ce cas est plutôt de montrer quelles prestations ont été effectuées et en quelle quantité. Ainsi, dans cette rubrique, on peut présenter le nombre de lettres qui ont été rédigées en réponse à des questions ou le nombre de recherches effectuées pour l'administration par exemple. On peut y signaler également le nombre de réponses à des questions posées par téléphone.

ne<sup>5</sup>. De plus, la lecture des principaux manuels archivistiques ne nous aide pas beaucoup car leurs auteurs n'abordent pas véritablement ce sujet. Certes ils conseillent en général de tenir à jour des statistiques mais ne proposent pas de règles de gestion, ni ne définissent un véritable programme en la matière<sup>6</sup>.

Dans certains pays, en particulier dans les pays fortement centralisés, il existe des directives assez précises quant à ce qui est décompté et sur quelles bases cette opération doit être réalisée. Il en résulte une assez grande cohérence au niveau des résultats, qui permet de les comparer et d'avancer des interprétations quant aux différences constatées entre villes ou régions, ou à travers le temps. Mais dès que l'on déborde des frontières nationales, ce travail de comparaison n'est plus possible: les repères sont perdus.

Et que dire de notre pays à la structure fédérale... Chaque service pratique d'une manière différente! Et cela sur un territoire minuscule.

### Dans l'attente d'une initiative

Comme on le constate, les statistiques en archivistique pourraient facilement faire l'objet d'un manuel, de différentes normes ou recommandations. Mais qui prendra l'initiative? Les associations nationales? Des équipes liées à la recherche universitaire en archivistique? Ou l'un des co-

<sup>5</sup> Il existe bien sûr un grand nombre d'études centrées sur les usagers. Cf par exemple, la bibliographie proposée dans Monique Vuillard-Garzon, «Les besoins d'études d'usagers des archives définitives: un leitmotiv dans la littérature archivistique», *Archives*, vol. 27, n. 2, 1995, pp. 91-104. Et un certain nombre d'études chiffrées. Cf par exemple: «Les publics des Archives départementales et municipales», *Développement culturel*, 137, octobre 2001, pp. 1-15 (disponible également sur le web: <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-devc/dc137.pdf>), Adrian Ailes, Ian Watt, «Survey of Visitors to British Archives, June 1998», *Journal of The Society of Archivists*, vol.20, n. 2, octobre 1999, pp. 177-194; Gérard Naud, «Le public des Archives de la Sarthe, 1967-1978: agir ou subir?», *La Gazette des Archives*, 105, 1979, pp. 97-111; Paul Conway, *Partners in Research. Improving Access to Nation's Archive*, Pittsburgh, 1994; Manuela Cacioli, Antonio Dentoni-Litta, Erilde Terenzoni, *L'attività dell'Amministrazione archivistica nel trentennio 1963-1992. Indagine storico-statistica*, Roma, 1996, en particulier les pp. 249-266, et l'excellente étude de nos collègues vaudois: Archives Cantonales Vaudoises, «Profil des usagers et documents consultés: enseignements des données statistiques de 1996», *Rapport d'activité 1996*, Lausanne, 1997, pp. 24-31. A lire également pour son intérêt historique les résultats de l'enquête de Bernard Mahieu, «L'information historique et les archives», *Archivum*, II, 1952, pp. 55-64.

<sup>6</sup> Voir en revanche les propositions de Louise Gagnon-Arguin, «Pour le développement de méthodologies intégrées dans l'évaluation des usagers», *Pour que la mémoire vive, Actes du 29<sup>e</sup> Congrès de l'Association des Archivistes du Québec* (Montréal 2000), Sillery, 2000, pp. 10-18.

mités du Conseil International des Archives?

En attendant une proposition concrète qui permettrait de mettre à plat nos pratiques, tentons au moins une harmonisation, même incomplète et provisoire, à une

échelle plus modeste. Ne demeurons pas réduits à comparer des pommes avec des poires chaque fois que l'on tente de situer notre institution, son action et sa clientèle, que ce soit lors de nos rencontres professionnelles, de la rédaction de notre rapport

annuel, de nos contacts avec les autorités ou de nos présentations publiques! ■

**contact:**

E-mail: [didier.grange@seg.ville-ge.ch](mailto:didier.grange@seg.ville-ge.ch)

## Im Innern von Berg und Staumauer

### 79. Jahresversammlung VSA/AAS

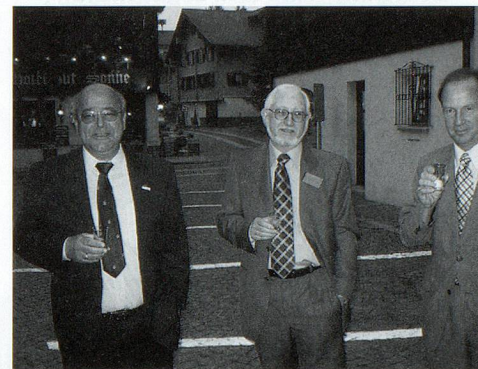
**A**m 12. und 13. September 2002 fand in Uri die 79. Jahresversammlung des VSA/AAS statt. Nach dem geschäftlichen Teil im Saal des Tellspielhauses in Altdorf wurde der Transfer nach Andermatt vollzogen. Der Höhenunterschied von knapp 1000 Metern schafften – mit der Ausnahme, welche bekanntlich die Regel bedeutet – alle 90 Teilnehmerinnen und Teilnehmer. Frau und Mann stellten einen merklichen Klimaunterschied fest, beziehungsweise: es war auf 1444 Meter über Meer – wie der Urner zu sagen pflegt – «ä Tschoopä chälter». Nach dem Hotelbezug wurde der Anmarschweg zum Apéro vor dem Talmuseum Ursern zu individueller Einkehr in die heimgeliebten Gaststätten Andermatts benutzt.

Inzwischen gesellte sich mit dem Nebel ein zusätzlicher Gast zur VSA-Runde, welcher auch am folgenden Tag aus zurückhal-

tender Distanz grüssen sollte. Beim Apéro wurde die Gesellschaft von Talamann Armand Simmen begrüsst und im Urschner Hochtal willkommen geheissen. Während dem Nachtessen im Hotel Krone überbrachte der Bildungs- und Kulturdirektor, Landesstatthalter Josef Arnold, die Grüsse des Kantons Uri.

Danach konnte Organisator Rolf Aebersold, Staatsarchivar des Kantons Uri und langjähriger Musikant der Amtsleutemusik, mit einem besonderen Leckerbissen aufwarten. Das Posaunenquartett TrombUri servierte in der Pfarrkirche Andermatt ein musikalisches «Bettmipfeli». Die Gute-Nacht-Köstlichkeit wurde nicht von allen Teilnehmerinnen und Teilnehmern im engeren Sinne ausgelegt, und so wird man behaupten können, dass wieder einige Jahre in Ursern einziehen werden, bis zu solch abendlicher oder gar frühmorgendlicher Stunde vom «Ochsen» bis zur «La Curva» soviel Vertreterinnen und Vertreter der archivischen und dokumentalistischen Zunft gleichzeitig anzutreffen sein werden.

Die Übernachtung war allen gut bekommen. Die Ausnahme machte diesmal der Autobus, welcher am Morgen – vollbesetzt mit den VSA-Passagieren der rosaroten Gruppe – sich eine ansehnliche Weile nicht mehr den Rückwärtsgang einlegen liess. Der knapp berechnete Zeitplan schien ins Wanken zu geraten. Doch es kam noch schlimmer! Als der orange Bus dann endlich rückwärts zu bewegen war, startete die Gruppe mit den hellblauen Zetteln ihrerseits eine Attacke auf den Zeitplan, indem ein Teilnehmer plötzlich feststellte, dass sein Handy immer noch im Hotelzimmer schlummert. Doch jeder knapp bemessene Zeitplan hat auch seinen zeitlichen Spielraum und so konnte der VSA-Fahrzeug-Konvoi Richtung Gotthard aufbrechen und diesen auch rechtzeitig erreichen. Man be-



Von links mit Glas in der Hand: Talamann Armand Simmen, Staatsarchivar Rolf Aebersold und Landesstatthalter Josef Arnold.

fand sich nun im Kanton Tessin, was jedoch nicht immer mit mildem Klima gleichzusetzen ist.

Obwohl auf 2000 Meter über Meer die Sonne lachte, sorgten der herumstreichende Nebel für morgendliche Frische und das Programm zur Erkenntnis, dass nicht jeder Eintritt durch eine Türe auch den Zugang zu wohliger Wärme bedeuten muss. Die eine Gruppe begab sich in das Innere des Berges, in die ehemalige Festung San Carlo, wo Jean Odermatt die Räumlichkeiten und das Projekt von «La Claustra» vorstellte. Der andere Programmpunkt bestand im Innenleben der Lucendro-Staumauer. Nachdem sich die zweite Gruppe auf die Dammkrone begeben hatte und glücklicherweise auch alle wieder zum Bus zurückgefunden hatten, trafen sich die beiden Gruppen zum gemeinsamen Apéro und Mittagessen in der «La Claustra».

Die gelungene Jahresversammlung fand im Innern des Berges auch ihren Abschluss. Die Sonne grüsste auf dem Gotthard zum Abschied und die Teilnehmerinnen und Teilnehmer tauchten alsbald ins Nebelmeer.

Weitere Fotos von der Jahresversammlung können im Internet unter der Adresse [www.ur.ch/staur](http://www.ur.ch/staur) angesehen werden. ■

Rolf Gisler-Jauch

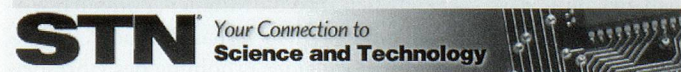


Apéro vor dem Talmuseum Ursern.  
Fotos: Rolf Gisler-Jauch.

Anzeige

## Patentdatenbanken selber recherchieren oder von der jahrelangen Erfahrung des Infobrokers profitieren?

Antworten erhalten Sie auf <http://www.patentrecherchen.ch>



InfoLit Information Broker, der Patentrecherchen-Spezialist, Berner Technopark, Tel. +41 31 998 44 77, Fax +41 31 998 44 73

6062\_2201